

la Commission; les deux gouvernements ont autorisé celle-ci à continuer la surveillance de la qualité des eaux de la rivière à la Pluie.

Dans sa lettre d'approbation, le secrétaire d'Etat par/<sup>intérim</sup> aux Affaires extérieures a déclaré que le rapport de la Commission constituait un apport précieux à la science du contrôle de la pollution des eaux. La Commission a de plus reçu l'assurance que les autorités canadiennes et américaines prenaient les mesures voulues pour mettre leurs recommandations à exécution.